

## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 05 juillet 2017

La séance est ouverte à 19h30.

Présents : Serge Charlemagne, Antoinette Mercier, Nadège Fournier, Anne-Marie Gourdon, Audrey Bouard, Nathalie Rongen, Yves Berthon, Roland Bonjean, Julien Brunhes, Daniel Thomas, Emanuel Buc, Bruno Ribière.

Absente : Séverine Renault

Absents représentés : Sophie Bouvier par Nadège Fournier, Pierre Farges par Daniel Thomas

Secrétaire : Anne-Marie Gourdon

### **1) Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil du 23 mai 2017**

Point reporté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal : procès-verbal non transmis.

### **2) Point sur Mond'Arverne Communauté :**

a) La conférence des maires de Mond'Arverne Communauté a engagé le 09 février 2017 une réflexion en matière d'urbanisme avec l'élaboration d'une charte de gouvernance validée le 12 JUIN 2017. Cette charte détermine la méthode de travail et les modalités d'association des communes dans le cadre d'un futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Le PLUI devra apporter des réponses dans divers domaines notamment :

- Pour l'aménagement du territoire et l'urbanisme
- Pour l'habitat et la politique du logement
- Pour le développement économique et touristique
- Pour la protection de l'environnement et le développement durable
- Pour la présentation et la mise en valeur du patrimoine des paysages et du cadre de vie
- Pour le maintien et la valorisation de l'agriculture locale
- Pour le maillage du territoire en équipements publics en services publics et en services à la population. Le PLUI devra prendre en compte les enjeux communaux et intercommunaux avec nécessité d'un Projet de Territoire permettant d'assurer la cohérence des démarches et d'optimiser les délais.

Les maires demandent plus de précisions sur les éléments financiers particulièrement sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) bonifiée dans le cadre d'un PLUI

b) **PLU** : Le maire propose de revoir le Plan Local d'Urbanisme en septembre

c) **PLH** : Nadège Fournier rappelle la disparité des communes concernant le Plan Local d'habitation et principalement de logements sociaux.

d) **Maison de Gergovie** : les travaux devraient débuter courant 2019

e) **Economie** : aménagement du parc d'activités industrielles, tertiaires et artisanales (Pra de Serre III) sur la commune de Veyre-Monton

### **3) Stagiairisation d'un agent**

Proposition de stagiairiser à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017 en vue d'une titularisation

Proposition adoptée à l'unanimité

### **4) Projet de restructuration du Quartier des écoles**

a) Une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) est nécessaire : coût 24 475 € HT

L'AMO sera confiée à la Société d'Équipement Auvergne (SEAU)

b) Compte-tenu des contraintes budgétaires le conseil municipal a décidé :

- La réalisation du restaurant scolaire après modification des surfaces pour un coût de 1 million 910
- De restreindre les travaux sur l'école élémentaire (création d'une classe supplémentaire en rez-de-chaussée, création de toilettes supplémentaires) coût des aménagements : 250 000 €

Diverses subventions aideront à la réalisation pour ces projets :

**FIC** (Fond d'intervention communal) ► 210 000 €

**DETR** (Dotation d'équipement Territoire Rural ► 450 000 €

**La région** ► 500 000 €

### **5) Proposition d'ajouter un membre à la commission communale « Culture et Patrimoine »**

Julien Brunhes est intéressé

Proposition adoptée à l'unanimité

### **6) Mutuelle de village**

Précocia demande un local pour assurer une permanence afin de proposer aux habitants une mutuelle de village

Proposition adoptée à l'unanimité

### **7) Fête de Chanonat le 24 septembre**

- Relocalisation de la fête dans le cœur du village (sur le terrain de basket)
- Sécurisation de la fête par une interdiction de la circulation des véhicules à proximité
- Samedi soir : retraite aux flambeaux avec « la Banda de Romagnat » suivie du verre de l'amitié
- Au 1000 club : soirée animée par un DJ – buvette

Week-end : animation avec des structures gonflables gérée par les membres du Comité des fêtes et du Club de Rugby

## **8) Organisation de la semaine scolaire**

Même organisation que l'an passé

## **9) Point financier**

De 2014 à 2017 taxes foncières et d'habitation en augmentation de 6 000 €

Prévision suite aux constructions d'un apport de 50 000 €

Taxe d'aménagement en augmentation

## **10) Compte-rendu de la commission culture et patrimoine**

- Eglise de Jussat : restauration de l'autel + 1 vitrail (5 000 €)
- Chapelle N D de l'Arbre : travaux à hauteur de 40 000 €

Mode de financement : 2 à 3 000 € par la commune

Dotations parlementaire

Souscription

- Eglise de Chanonat : démolir la toiture

## **11) Consultation des habitants**

Pour le projet « Cœur de Bourg »

41 participants aux ateliers des 10 et 17 juin

Rendez-vous pour la présentation de la synthèse le 06 juillet à 20 h salle des loisirs

## **12) Divers**

Obligation d'ériger une stèle dans le jardin des souvenirs : 5 devis ont été demandés

La séance est levée à 22h45.